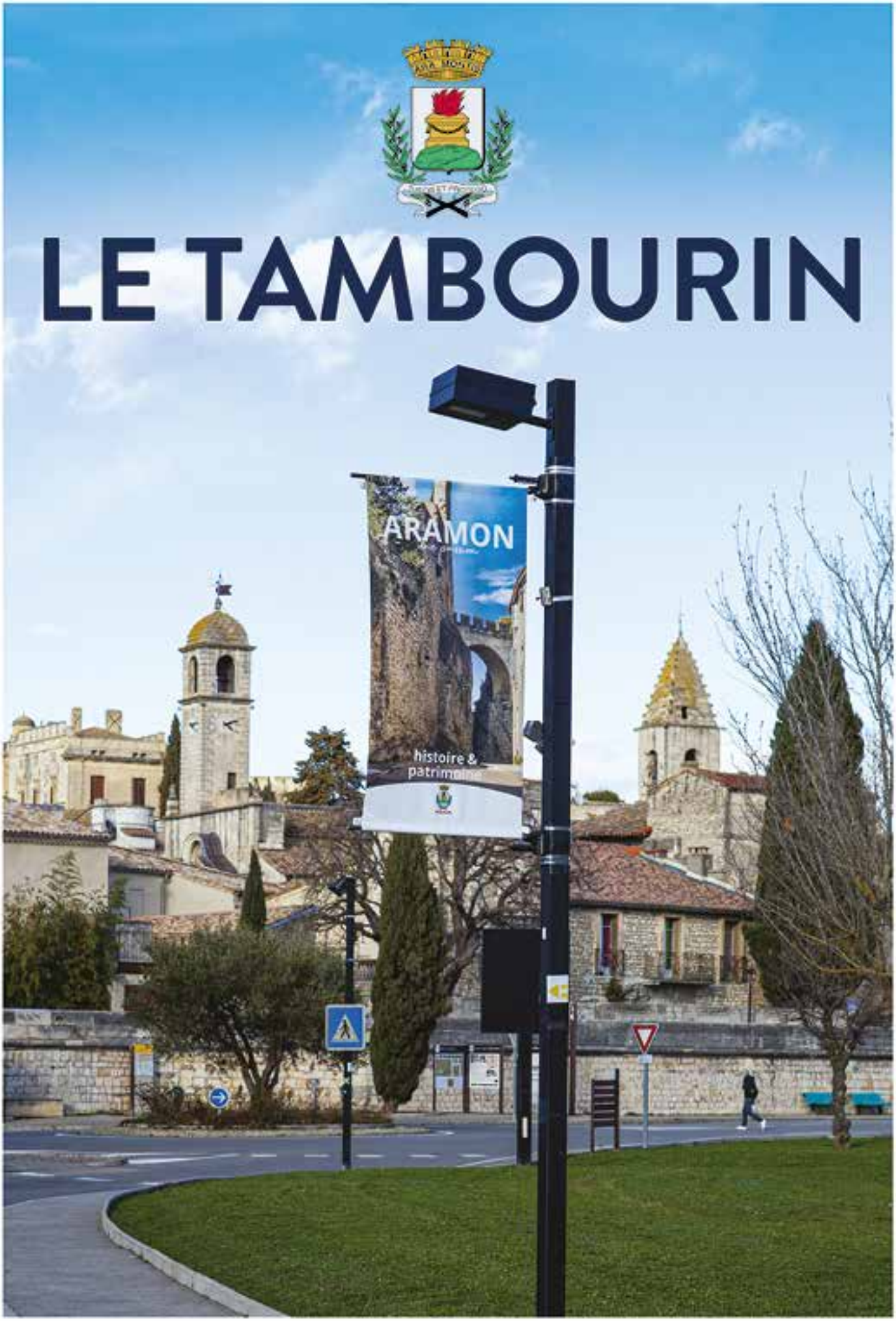
LE TAMBOURIN



N° 122 - Mars Avril 2021 ● www.aramon.fr



MAIRIE D'ARAMON
Place Pierre Ramel - 30390 Aramon
04 66 57 38 00
Du lundi au vendredi
8h30 - 12h / 13h30 - 17h
Permanence des élus du vendredi 17h au lundi 8h30 :
06 70 24 16 69

DIRECTEUR DE PUBLICATION :
Jean-Marie ROSIER, maire d'Aramon

RESPONSABLE D'ÉDITION :
Serge Gramond, délégué à la communication

MAQUETTE :
Philippe Martinez

SERVICE COMMUNICATION :
Hôtel de ville, 30390 Aramon - 04 66 57 37 51

PHOTOS :
Serge Gramond, les associations aramonaises

IMPRESSION :
Imprimerie Despesse

TIRAGE :
2250 exemplaires
sur papier 50% fibres recyclées
et 50% forêt renouvelable.

La rédaction du Tambourin vous invite à transmettre vos articles et photographies à communication@aramon.fr

Sommaire

2 LE MOT DU MAIRE
4 ACTUALITÉS
9 BUDGET PARTICIPATIF
12 ASSOCIATIONS
14 ARAMON AU FIL DE L'HISTOIRE...
16 LE JOURNAL DE L'ESPACE CULTUREL
17 LE COIN DES LECTEURS
20 NOS COMMERCES
21 ZOOM SUR...
22 CARNET DU TAMBOURIN ILS NOUS ONT QUITTÉS
23 TRIBUNE LIBRE
24 BLOC-NOTES



RETROUVEZ VOTRE MAGAZINE EN LIGNE
www.aramon.fr
et sur facebook

LE MOT DU MAIRE

Chères aramonaises,
chers aramonais,



Lors du précédent numéro du Tambourin, j'avais eu le plaisir, en mon nom et en celui du conseil municipal, de vous présenter nos meilleurs vœux pour cette année 2021, conscients que nous tournions la page d'une année, à bien des égards, atypique et anxiogène. La cause, ce virus que l'on ne souhaite plus nommer tant il a pris une place trop importante dans nos vies.

Cette page donc, se tournait avec d'autant plus d'aisance que grâce à la Recherche et à une synergie mondiale comme on le constate rarement dans l'Histoire, nous avons pu mettre en œuvre plusieurs vaccins. Ils constituent raisonnablement de réelles sources d'espoirs pour dépasser cette pandémie.

La municipalité a très normalement pris sa part dans ce combat. Nous avons saisi Monsieur le Préfet du Gard pour qu'il accepte l'ouverture d'un centre de vaccination à la salle E. LACROIX, en partenariat avec le Président de la Communauté de communes du Pont-du-Gard et le maire de Collias. A ce jour, nous n'avons pas obtenu de réponse favorable. A la demande des services préfectoraux, nous avons recensé les personnes de plus de 75 ans souhaitant se faire vacciner. Nous avons élaboré et tenu à la disposition du plus grand nombre, différents supports de communication.

Et, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous sommes parvenus dernièrement, en travaillant en collaboration avec plusieurs médecins et le centre de vaccination

d'Uzès, à intégrer à la liste des rendez-vous à la vaccination, les Aramonais de plus de 75 ans recensés comme volontaires, sans qu'ils n'aient à assumer de nouvelles formalités. Ainsi, si vous avez fait connaitre votre intention de vous faire vacciner, vous recevrez sans aucune démarche, un sms ou un appel de la mairie vous informant de la date et de l'heure du rendez-vous. Au jour où paraitra ce numéro, gageons que beaucoup d'entre vous, auront déjà pu être contactés.

Nous espérons désormais que les personnes âgées de plus de 65 ans mais de moins de 75 ans, ne pouvant avoir accès au vaccin Astra-Zeneca ne soient pas les prochains oubliés d'une campagne de vaccination pour le moins balbutiante. Nous continuerons donc à être attentifs et à redoubler d'efforts.

Parallèlement à cette crise sanitaire, nous sommes déterminés à mettre en œuvre, au niveau local, des mesures qui permettront de réduire les conséquences d'une crise économique et sociale nées de cette pandémie.

Ainsi, le CCAS propose déjà un ensemble de dispositifs pour les familles et les personnes isolées (demi-tarif cantine, aide d'urgence, bons alimentaires...). A compter du 1er mars, le périscolaire du soir sera ouvert jusqu'à 18h30 afin de soulager les contraintes qui pèsent sur les parents qui rentrent tard sans possibilité de pouvoir se mettre en télétravail.

Nous n'oublions pas non plus les résidents de l'EHPAD Henri GRANET, puisque la mairie mettra à leur disposition, des jeux de société, des ouvrages, notamment des livres audios et en gros caractères, ainsi que des tablettes.

Pour les acteurs économiques, la Ville a répondu à un appel à candidature pour le dispositif « SHOP'IN ». Cette action portée par la Banque des territoires permet de réaliser un véritable diagnostic des commerces de proximité et de disposer ainsi d'une image des fragilités existantes et des évolutions possibles du territoire. Si nous sommes retenus, nous pourrons ainsi identifier les leviers d'action les plus pertinents pour soutenir le commerce du village.

Pour la deuxième année consécutive, nous allons proposer au vote du prochain conseil municipal, la gratuité de l'occupation du domaine public pour les commerçants, exposants, forains dont l'activité a été sacrifiée pour le bien commun.

La constitution des colis de Noël avait été pour nous l'occasion d'encourager à une consommation locale. Les produits venaient de commerces aramonais et l'utilisation du bon cadeau de 15 € était également à faire valoir chez nos commerçants partenaires.

Désormais, nous allons ouvrir une salle municipale gratuitement pour la pause déjeuner afin d'accueillir les ouvriers, salariés ou employés travaillant sur la commune et ne bénéficiant pas de lieux où se restaurer et de sanitaires.

Contraints de manger dehors ou dans leur véhicule, ils trouveront ainsi un espace chaud en cette période hivernale.

Nous nous engagerons sur un protocole sanitaire strict par l'instauration d'une jauge de fréquentation, la mise à disposition de gel hydraulique, une distance de deux mètres entre chaque personne et des espaces aérés et nettoyés régulièrement. De par notre expérience depuis plusieurs mois en restauration scolaire, nos équipes maîtrisent les process de nettoyage et disposent des virucides efficaces.

Nous espérons également favoriser la consommation locale.

Cette énumération d'actions ne constitue pas une liste exhaustive des mesures prises par la municipalité, elle témoigne cependant de notre volonté farouche d'être à l'écoute des difficultés de nos concitoyens, ancrés dans leur quotidien.

Outre cette gestion de crise, le programme de campagne est le fil conducteur de notre action. Plusieurs projets structurants sont déjà sur les rails. C'est ainsi que nous allons entreprendre des travaux sur la voirie communale, en différents quartiers afin d'améliorer la sécurité des usagers et des riverains. Cela se traduira notamment par la mise en place de feux tricolores sous le pont du château, l'instauration d'un nouveau sens de circulation au chemin du Mas Rouge et à la rue des Chapelles notamment.

Le mois de mars verra également la route principale des Paluns faire peau neuve. A la suite de ces travaux, elle pourra à nouveau être empruntée, avec plaisir, par tout un chacun lors de ses promenades d'agrément.

Toujours durant le mois de mars, les travaux de réfection des toitures de la halle des sports seront achevés. Et, nous finaliserons au printemps, la dernière tranche des travaux de l'Eglise St Pancrace.

Enfin, nous sommes conscients que le contexte sanitaire est peu propice à l'adhésion par le plus grand nombre de nos concitoyens à la nouvelle gouvernance participative que nous avons souhaité mettre en place depuis le début du mandat. C'est pourquoi, vous trouverez une nouvelle présentation du dispositif « budget participatif » pour permettre à chacun d'entre vous d'être acteur dans les choix du village.

Nous devons garder confiance en l'avenir et espérer que le printemps permettra un allègement des contraintes qui pèsent sur notre vie sociale et économique. Dans cette attente, nous devons rester prudents et maintenir en toutes circonstances les gestes barrières pour nous protéger les uns et les autres. Nous pourrons ainsi nous retrouver collectivement, dans la convivialité qui caractérise si bien notre village.

Prenez soin de vos proches, prenez soin de vous. Soyons tous ensemble solidaires, comme nous savons si bien l'être.

Votre Maire
Jean-Marie Rosier

Sincèrement.



Actualités

Petites villes de demain



ARAMON PETITE VILLE DE DEMAIN

Le 18 décembre 2020, le Préfet du Gard a communiqué la liste des communes du département retenues dans le programme « Petites villes de Demain ». Notre commune candidate a été retenue.

Ce programme qui s'inscrit dans le plan de relance gouvernemental s'adresse aux communes de moins de 20 000 habitants, exerçant des fonctions de centralité sur par exemple les plans administratifs, économiques, culturels, éducatifs et présentant en même temps des fragilités. Il nous permettra l'accès à des programmes spécifiques proposés par des partenaires comme la Région, la banque des territoires, l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), l'agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (Anah) etc.

La CCPG est partie prenante de l'opération, nous partagerons un chef de projet avec les communes de Remoulins et de Roquemaure. Concrètement, le programme « Petites villes de demain » facilitera le lancement d'opérations prévues dans notre programme électoral ou rendues nécessaires par le contexte sanitaire et ses conséquences. En voici quelques exemples possibles :

- la revitalisation du centre-ville : commerces et logements.
- la requalification écologique du quartier de la gare.
- la transition écologique .

Par ailleurs, pour renforcer nos possibilités programmatiques, nous proposerons notre candidature au programme « Bourgs-Centres » de la Région Occitanie qui a mis en place d'autres bouquets de dispositifs pour accompagner les communes dans la mise en œuvre de leur projet de développement et de valorisation.

Serge Gramond, délégué à la communication.

KAKÉMONOS

Depuis quelques semaines, vous pouvez voir des kakémonos aux entrées Nord et Sud d'Aramon. La mairie a fait le choix d'un regard artistique qui met en valeur notre patrimoine architectural, notre histoire, notre culture, notre terroir.

Nous remercions M. Jean Goussin, photographe pour cette contribution.

De nouveaux kakémonos seront installés au printemps ou à l'été 2021. À cette occasion un concours de photographies est lancé. Nous attendons la contribution de tous les amateurs.

Jusqu'en avril, vous pouvez envoyer au service communication vos meilleurs clichés. Thème : le patrimoine architectural, naturel, les manifestations festives...

Les photographies doivent être envoyées au service communication : **communication@aramon.fr** ainsi qu'une autorisation écrite pour l'exploitation des photos. Vos fichiers doivent être en haute résolition (300 DPI), de préférence en RAW et dans un cadrage vertical.

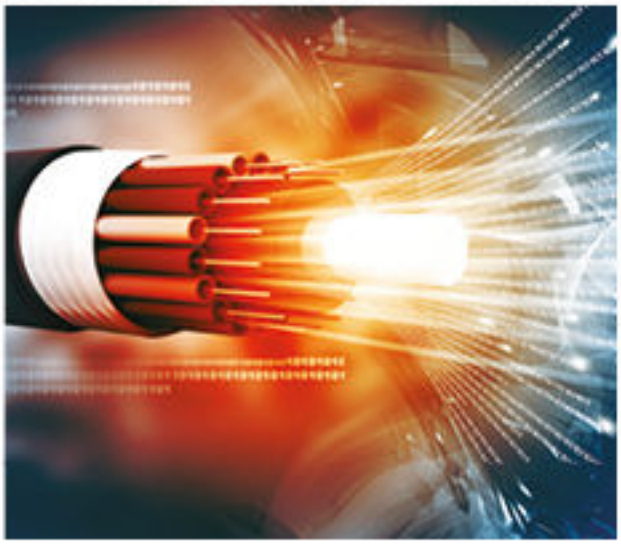
Serge Gramond, délégué à la communication.



LA FIBRE OPTIQUE EST ARRIVÉE A ARAMON

Cela fait plus d'une année que nous avons pu observer des équipes d'ouvriers et techniciens occupés à dérouler des tourets de câbles et à procéder à des raccordements dans chaque quartier d'Aramon.

La quasi totalité de notre commune est donc désormais desservie et chacun peut désormais s'adresser à l'opérateur téléphonique de son choix pour faire procéder au raccordement de son domicile ou de son entreprise .
Cette avancée a été rendue possible grâce au Département du Gard qui a confié à ALTICE France – SFR, la construction du réseau WiGard Fibre, le réseau public Très Haut Débit (THD) par fibre optique jusqu'à l'usager.



LA FIBRE OPTIQUE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Une fibre optique est un fil de verre ou de plastique, plus fin qu'un cheveu, qui conduit la lumière.

Cette technologie est déjà utilisée depuis plus de vingt ans notamment pour le transport de données entre les grandes agglomérations. Son extension jusqu'aux logements va permettre de répondre aux besoins croissants en débits et en services des particuliers et des entreprises.

La fibre optique est capable d'acheminer des débits considérables, environ 100 fois plus élevés que le réseau actuel en cuivre (technologie ADSL).

Les nouveaux réseaux en fibre optique vous permettront de bénéficier des services d'accès à Internet et d'offres multiservices (notamment les offres « triple play ») avec une meilleure qualité et dans des conditions plus confortables qu'avec les réseaux actuels. Elle permet des téléchargements nettement plus rapides et confortables. Par exemple, le téléchargement d'un film via une offre légale de vidéo à la demande ne nécessite que quelques secondes avec la fibre optique contre plusieurs minutes avec une connexion ADSL.

La fibre optique permet d'apporter chez l'abonné des flux audiovisuels en haute définition (HD) ou en 3 dimensions (3D).

Enfin, la capacité de la fibre optique à transporter des débits très importants offre la possibilité aux différentes personnes d'un même foyer de faire des usages simultanés sans contrainte liée au partage des débits. Dans un même logement, il sera donc possible de télécharger un film à partir d'une offre légale, tout en regardant la télévision en haute définition sur plusieurs écrans.

ÊTES-VOUS ÉLIGIBLES À LA FIBRE ?

Rendez-vous sur le site dédié du département : http://wigardfibre.fr et testez votre éligibilité

Les Opérateurs qui commercialisent des offres sur le réseau WiGard Fibre sont les suivants :

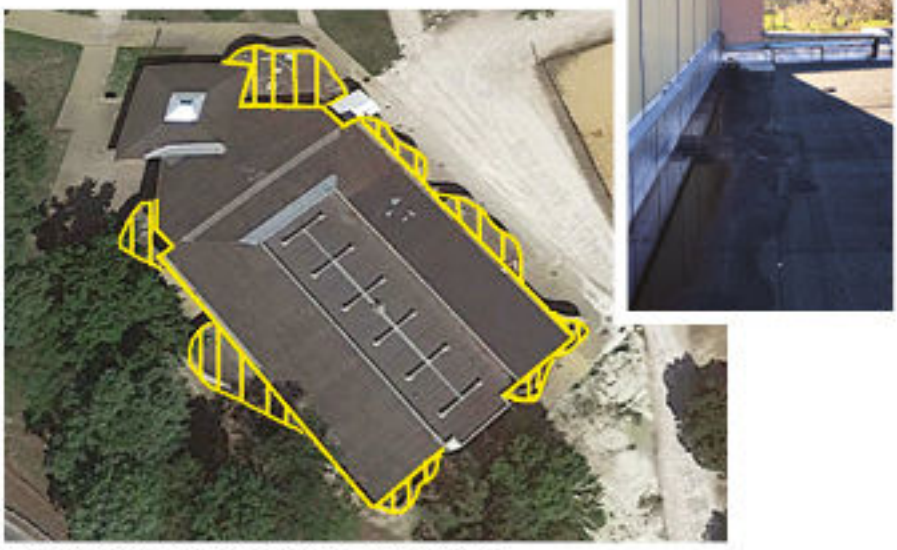
Didier Vignolles, adjoint à l'urbanisme et aménagement du territoire.

TRAVAUX : HALLE DES SPORTS

Le mois de mars verra s'achever les travaux entrepris sur les toitures de la halle des sports. L'entreprise titulaire de l'appel d'offres interviendra sur les toitures terrasses inaccessibles en gravillonnées situées sur les parties extérieures du bâtiment. Elle exécutera les travaux sur 4 semaines pour un montant total de 87 500 €.

Les toitures, dans leur intégralité, auront été reprises.

Francis Thiébes, délégué aux travaux.



Réfection des toitures terrasses inaccessibles gravillonnées.

TRAVAUX : SÉCURISATION VOIRIES

La Commune amorce la réalisation de son programme de sécurisation des voiries communales. Suite à une étude de circulation, sur le terrain, avec des comptages de flux, réalisée par un bureau d'études spécialisé, plusieurs carrefours ont été identifiés sur lesquels ils convient de mener des travaux d'aménagement.

RUE DES CHAPELLES / AVENUE DES CIGALES :

La rue des chapelles est trop étroite pour permettre une circulation à double sens entre le cimetière et l'Avenue Saint Martin, le trottoir positionné tel qu'aujourd'hui, oblige les usagers à traverser dans le carrefour. Les aménagements suivants seront donc crées au cours des prochaines semaines :

- Gestion de l'Av. St Martin et de la Rue des Chapelles par sens unique
- Rue des Chapelles mise à sens unique vers le Sud : sens le plus chargé et itinéraire « matinal »
- Mise à sens unique du croisement de l'impasse des Cazers jusqu'au cimetière.
- Déplacement du trottoir au droit du cimetière du côté Sud et prolongation de celui-ci jusqu'au rond-point de la gendarmerie.
- Création de places de stationnement et de ralentisseurs en concertation avec les riverains.
- Mise en place d'un stop et d'une interdiction de tourner à droite en bas du chemin de la Valorière et au droit du cimetière.



Rue des Chapelles, Avenue des Cigales.



Boulevard Mirabeau.

BOULEVARD MIRABEAU/PONT DU CHÂTEAU :

Ce boulevard a historiquement été à double sens. Il y a cinq ans, avec la création d'un trottoir, cet axe a été mis à sens unique. Or, des habitants et les commerçants souhaitent le retour d'un double sens pour améliorer la fréquentation du centre-ville.

La municipalité a donc décidé de mettre en place des feux tricolores provisoires afin de réinstaurer ce double sens de circulation. Il s'agira d'une période d'essai d'un an.

BOULEVARD GAMBETTA :

Afin de limiter la vitesse sur le boulevard Gambetta, les traversées en pavés seront remplacées par des ralentisseurs en enrobé type dos d'âne.

CHEMIN DU MAS ROUGE :

Plusieurs problématiques ont été constatées.

Le débouché du chemin du Mas Rouge sur la RD2 est dangereux. A l'autre extrémité, le chemin du mas rouge débouche à l'Ouest sur l'Avenue du tennis au droit d'un carrefour peu lisible.

La circulation sera maintenue à double sens sur le chemin mais sans issue avant la voie de chemin de fer, pour les usagers du chemin du Mas Rouge.

La suppression du passage inférieur sous la voie SNCF sera matérialisée par la mise en place de barrière ainsi qu'une signalisation adéquate aux entrées du chemin et au niveau du croisement avec la RD2.



PLAN 1 JEUNE, 1 SOLUTION : L'AIDE À L'EMBAUCHE DES JEUNES

Nos jeunes sont particulièrement touchés par la crise économique et sociale qui accompagne la crise sanitaire que nous subissons.

Pour faciliter l'entrée dans la vie professionnelle de ces jeunes, les orienter et les former vers les secteurs et les métiers d'avenir, accompagner ceux qui sont éloignés de l'emploi en construisant des parcours d'insertion sur mesure : le plan « 1 jeune, 1 solution » accompagne les 16-25 ans. Il est mis en œuvre sur notre territoire par la Mission Locale Jeunes Rhône Argence.



Le dispositif prévoit 3 axes :

1 Faciliter l'entrée dans la vie professionnelle

Une compensation de charges de 4 000 € pour les entreprises qui recrutent un jeune de moins de 26 ans en contrat à durée indéterminée ou à durée déterminée d'au moins 3 mois entre le 1er août 2020 et le 31 mars 2021 ;

Une aide exceptionnelle de 5 000 € pour le recrutement d'un alternant (en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) de moins de 18 ans et de 8 000 € si celui-ci a plus de 18 ans ;

Des missions de service civique supplémentaires pour permettre à davantage de jeunes de s'engager.

2 Orienter et former des jeunes vers les secteurs et les métiers d'avenir

De nouvelles formations qualifiantes ou pré-qualifiantes à destination des jeunes sans qualification ou en échec dans l'enseignement supérieur ;

Des formations qualifiantes pour répondre aux besoins du secteur du soin et de la santé ;

Des formations numériques pour les jeunes non-qualifiés ;

Des parcours individualisés pour les décrocheurs entre 16 et 18 ans ;

Des places supplémentaires pour poursuivre des formations en études supérieures, en CAP et BTS à la rentrée 2020.

3 Accompagner des jeunes éloignés de l'emploi en construisant des parcours d'insertion sur mesure

Un renforcement des dispositifs d'accompagnement et d'insertion durable dans l'emploi.

VOUS AVEZ ENTRE 16 ET 25 ANS

Prenez rendez-vos avec nos conseiller(e)s de la Mission Locale Jeunes : permanence à la Maison de la solidarité, avenue Saint Martin, les mardis de 9h à 17h et mercredi de 9h à 12h sur rendez-vous
04 66 59 54 14
ou 04 90 15 33 30

Didier Vignolles, Adjoint au Maire, Président de la MLJ Rhône-Argence

LES ATELIERS SOCIOLINGUISTIQUES RECOMMENCENT

Depuis de nombreuses années, la Commune proposait des formations de proximité pour les personnes qui avaient besoin de se rassurer avec l'usage du français ou de se familiariser avec les codes et les savoirs socioculturels mobilisés dans la vie collective et dans les échanges avec les institutions et entreprises notamment (La Poste, l'école, la banque...).

En raison du départ à la retraite de la formatrice, cette action s'est arrêtée en 2019.

Persuadée de l'importance d'un tel accompagnement, la Commune a fait le choix de conclure un partenariat avec l'Association de Formation et d'Insertion Gardoise AFIG-SUD pour s'attacher les compétences d'une formatrice, en la personne de Mme Estelle RETOUT.

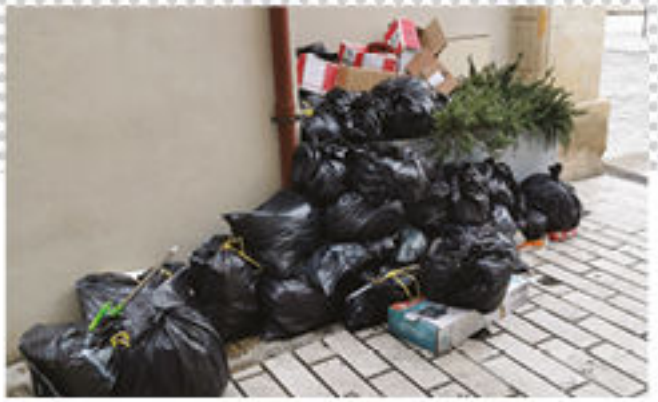
Les ateliers sociolinguistiques peuvent donc redémarrer !
Ils sont destinés aux personnes en « pré-emploi » (accès à l'emploi) ainsi que celles en recherche d'autonomie sociale.

Ils se dérouleront au CCAS, les lundis, mardis et jeudis de 9h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00 ainsi que pendant les vacances scolaires.

Des tests de positionnements linguistiques seront effectués en amont afin de constituer des groupes par niveau.

Si vous souhaitez participer à ces ateliers, n'hésitez pas à contacter le CCAS d'Aramon au 04 66 57 38 90

Anne Chartier, déléguée à l'économie, l'emploi et l'insertion.
Antonella Viacava, déléguée à la citoyenneté et jumelages.



DÉCHETS SAUVAGES
DANS LES RUES DU CENTRE ANCIEN D'ARAMON

Nous rappelons que dans le centre-ville, des jours précis sont prévus pour déposer les sacs jaunes ou noirs. Ces sacs doivent être sortis dans les rues à la porte de votre domicile la veille au soir du ramassage prévu. Les dépôts à un autre moment ou ailleurs que devant les domiciles sont strictement interdits et susceptibles d'une amende de 68 à 450 euros.

Vous pouvez déposer les sacs noirs les lundis et jeudis soirs, à partir de 20h. Ils seront ramassés le lendemain au matin. Les sacs jaunes doivent être déposés le mardi soir pour être ramassés le mercredi.

Merci de respecter les jours de collecte pour maintenir nos rues propres.



OPÉRATION DE RAMASSAGE
DES DÉCHETS

À l'initiative de quelques citoyens un ramassage de détritus jonchants le bord du Rhône au niveau de l'embarcadère a été réalisé dimanche 14 février.

À une dizaine, en à peine une heure environ 2m³ de plastiques, verres, cannettes et déchets divers ont été rassemblés puis récoltés par un camion de la mairie.

Cette action a été renouvelée le dimanche 21 février (3m³ de déchets ramassé) avec le soutien de l'association de judo d'Aramon et de ses adhérents. Cette opération sera renouvelée. L'association de pêche qui organise un ramassage par an, s'est dite vouloir participer ainsi que des membres de l'association de chasse.

Un grand remerciement aux Aramonaises et Aramonais, en particulier à Jennifer VASQUEZ qui a été à l'initiative de la 1ère campagne ainsi qu'aux associations qui participent à cette démarche citoyenne.

NOTRE DÉLÉGATAIRE À L'ASSAINISSEMENT VOUS RAPPELLE LES BONS GESTES À TENIR.

PEUT-ON TOUT JETER DANS LES TOILETTES ?

L'appellation courante « **tout-à-l'égout** » est redoutable : elle laisse entendre que l'on peut tout évacuer dans un système d'assainissement. **La réalité est très différente.**

Un système d'assainissement est conçu pour recevoir **uniquement des eaux usées.**

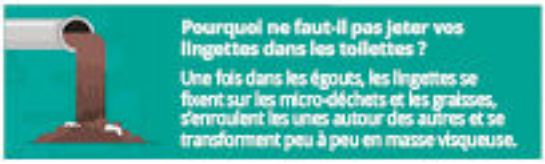
Les autres déchets doivent être évacués avec les ordures ménagères ou des filiales spécialisées s'ils sont toxiques.

LES BONS GESTES À ADOPTER

Jeter des lingettes dans la poubelle, pas dans vos toilettes.







Pour éviter tout désagrément, les gestes à suivre au quotidien sont simples : évitons de confondre nos canalisations avec nos poubelles.







Budget participatif



LE BUDGET PARTICIPATIF DÉFINITION :

Le budget participatif est un dispositif de démocratie participative permettant aux Aramonais, non élus, de proposer un projet, et pour tous les habitants d'être associés, via leur vote, au choix de projets financés par une partie du budget de la commune.

Avec le budget participatif, les Aramonais peuvent, s'ils le souhaitent, proposer un projet d'intérêt général en lien avec des thématiques liées à l'environnement, l'éducation et la jeunesse, le sport, l'aménagement de l'espace public, la culture et le patrimoine, les solidarités et la cohésion sociale, la propreté, la ville intelligente et numérique ou encore la prévention et la sécurité.

QUEL EST LE MONTANT ALLOUÉ AU BUDGET PARTICIPATIF D'ARAMON ?

Le montant affecté au budget participatif s'élève à 23,60 € par habitant et par an, soit un montant total de 100 000 € imputés sur le budget principal de la Ville (nomenclature comptable M14) comme suit :

- Une enveloppe de 80 000 € sera dédiée aux projets d'investissement. Chaque projet ne devra pas dépasser une enveloppe de 15 000 €.

Les dépenses d'investissement concernent essentiellement des opérations qui se traduisent par une modification de la consistance ou de la valeur du patrimoine de la collectivité territoriale : achats de matériels durables (véhicules électriques, par exemple), construction ou aménagement de bâtiments, travaux d'infrastructure...

- Une enveloppe de 20 000 € sera réservée aux projets de fonctionnement dont le montant par projet ne pourra pas dépasser 4 000 €.

Les dépenses de fonctionnement peuvent de manière simplifiée concerner les achats de fournitures (peinture, quincaillerie...), les prestations de services (manifestations, entretien...).

L'enveloppe budgétaire dédiée au budget participatif ne sera pas obligatoirement consommée. Le comité consultatif jugera de l'opportunité de la dépense.

QUI PEUT PROPOSER DES PROJETS ET COMBIEN ?

Toutes et tous les habitants qui résident sur la commune, à partir de 16 ans, sans condition de nationalité, peuvent participer au dépôt de projet à raison de 2 projets maximum proposés par le même porteur de projet. Chaque proposition peut être déposée à titre individuel ou collectif.

COMMENT PROPOSER UN PROJET ?

Les dossiers seront à déposer durant la période d'appel à projets, par internet sur le site du village www.aramon.fr ou en déposant le projet détaillé sur papier libre, avec annexes (photos, estimation du coût...), dans l'urne prévue à cet effet à l'accueil de la Mairie.

Le projet présenté devra identifier le porteur (nom, prénom, adresse, coordonnées téléphonique et courriel), la localisation, le coût estimé, le délai d'exécution souhaité. Il devra surtout préciser le but poursuivi et le public ciblé comme bénéficiaire du projet.

QUELS SONT LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ DES PROJETS ?

Le projet doit concerner les domaines mentionnés en préambule et répondre à plusieurs critères pour être recevable :

- Relever des compétences de la commune d'Aramon ;
- Être localisé sur le territoire d'Aramon, sur une parcelle appartenant à la commune s'il s'agit d'un projet physique ;
- Concerner un secteur d'Aramon ou l'intégralité du territoire ;
- Être d'intérêt général c'est-à-dire de nature à bénéficier aux Aramonais ;
- Être techniquement, juridiquement et financièrement réalisable ;
- Ne pas entrer dans le cadre d'un entretien normal et régulier de l'espace public, ni d'un projet déjà réalisé, en cours d'exécution ou d'étude ;
- Avoir un coût estimé de réalisation inférieur ou égal à 15 000€ pour les projets d'investissement et 4 000 € pour les dépenses de fonctionnement. Ces sommes sont exprimées toutes taxes comprises ;
- Ne pas générer de frais de fonctionnement nouveaux supérieurs à 5%/an du montant d'investissement nécessaire à sa réalisation ;
- Ne pas générer de frais de fonctionnement nouveaux sur les budgets ultérieurs pour les projets de fonctionnement.

PROJETS SÉLECTIONNÉS

Étape 1 : La vérification de la complétude des dossiers

Les services municipaux sont chargés de la réception et de la vérification de la complétude des dossiers déposés. Les porteurs de projet seront contactés si nécessaire afin d'apporter des pièces complémentaires à leurs dossiers.

Étape 2 : L'instruction

Les projets, jugés complets, sont ensuite analysés par un comité de pilotage, composé de responsables de services et des élus en charge de la démarche de démocratie participative, pour en vérifier la faisabilité technique et juridique, déterminer la nature des travaux ainsi que le chiffrage prévisionnel. Les porteurs de projet seront contactés si nécessaire afin d'en clarifier l'intention et qualifier les besoins.

Les projets pourront, au vu des contraintes techniques, juridiques ou financières, être ajustés ou adaptés pour permettre leur réalisation. Ces modifications feront l'objet d'une concertation avec le porteur du projet à l'occasion de laquelle il pourra formuler ses observations.
Cette phase d'expertise aboutit à la liste des projets conformes aux critères et donc recevables.

Dans le cas de projets non éligibles au budget participatif, les demandeurs sont informés des raisons du refus.

Étape 3 : La présentation des projets recevables

Un projet recevable est un projet qui sera soumis au vote des Aramonais. L'ensemble des projets sont consultables sur le site internet www.aramon.fr et seront présentés lors d'une réunion publique.

Étape 4 : Le vote des projets

Le vote se déroulera selon deux modalités :

- Par voie électronique, via le site internet de la Ville d'Aramon : aramon.fr
- Par vote papier ; les bulletins seront à déposer dans l'urne prévue à cet effet, en Mairie.

Une personne ne peut voter qu'une seule fois en choisissant jusqu'à 3 projets, sans ordre de priorité. Les projets lauréats sont déterminés en fonction des résultats finaux additionnant votes électroniques et votes papiers.

Le dépouillement sera effectué par la commission municipale dédiée.

Étape 5 : Cérémonie d'annonce des projets lauréats

Tous les porteurs de projets recevables y sont conviés. Les projets lauréats sont dévoilés lors de cette cérémonie.

À cette occasion les porteurs de projets concernés seront invités à présenter celui-ci.

Antonnela Viacava,
déléguée à la citoyenneté et jumelages.
Serge Gramond,
délégué à la communication.

QUEL EST LE CALENDRIER ?

Le calendrier prévisionnel du budget participatif de l'année 2021 est le suivant :

Appel à projet :
du 01/01/2021 au 30/04/2021

Instruction technique et financière des projets :
du 1er/05/2021 au 31/05/2021

Présentation des projets :
04/06/2021

Vote : du 04/06/ au 25/06/2021 à midi

Proclamation des résultats définitifs : le 26/06/2021

Compte tenu du contexte sanitaire, la municipalité proposera au prochain conseil municipal d'allonger les délais laissés aux aramonais pour déposer leurs projets jusqu'au 30 avril 2021.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU BUDGET PARTICIPATIF

Porteur du projet

Nom..... Tél. : .....

Mail .....

Adresse.....

.....

Description du projet

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Bénéfices : Décrivez les bénéfices pour la Ville et la population (Intérêt Général)

.....

.....

.....

.....

Localisation envisagée

.....

Coût global estimé

.....€ Je n'ai aucune idée ☐ (cocher)

Consentement : J'ai lu les critères de recevabilité établis pour la présentation d'un projet (règlement du BP)

Merci de déposer le formulaire
dûment rempli en Mairie (Accueil)
ou de nous le transmettre
par courriel **au plus tard le 30/04/2021**
à l'adresse suivante :
✉ communication@aramon.fr



Associations

Toutes les manifestations programmées par les associations ne seront autorisées que **sous réserve d'une évolution favorable de l'épidémie**, et en fonction des directives de la Préfecture et de l'Agence Régionale de la Santé.

N'oubliez pas d'envoyer vos informations et photos (haute résolution 300 Dpi) pour le prochain numéro **AVANT LE 15 AVRIL** à communication@aramon.fr
La sortie du Tambourin est prévue pour début mai.



APPEL AUX ASSOCIATIONS

Le précédent guide des associations aramonaises date de 2018. Une refonte est en cours, pour ce faire nous avons besoin de répertorier toutes les associations en activité et de mettre à jour les informations (Nom de l'association, coordonnées de contact...)
Nous appelons les associations aramonaises à se faire connaître auprès du service communication.

LA GAULE ARAMONAISE

ANIMATIONS 2021

Déversements de truites au lac de Vallabrègues : 30 janvier, 13 février, 27 février, 20 mars, 3 avril

Dimanche 16 mai à 6h30 : 1ère manche BAVAGA : pêche des carnassiers aux leurres le long des berges du contre canal.
> RDV Halte fluviale d'Aramon

Du vendredi 11 juin à 14h au dimanche 13 juin à 12h à La Lône : 11e Enduro carpe de la lône.
> RDV La Lône

Dimanche 11 juillet à 6h : 1ère manche 9e Float Lône pêche des carnassiers au leurre en float-tube.
> RDV La Lône

Samedi 28 août à 6h30 à la lône : 2e manche 9e Float Lône pêche des carnassiers au leurre en float-tube.

Samedi 28 août à 9h 30 à la lône : Animation pêche de la fête votive.

Vendredi 8 octobre 14h au dimanche 10 octobre : Suite du 11e Enduro carpe de La Lône.

ARC CLUB D'ARAMON

C'est un plaisir de se retrouver en petit comité, la covid nous contraint à reprendre en extérieur au centre de loisirs. Pour le moment, uniquement tous les samedis matin de 10h à 12h par tranche horaire d'une heure. Les archers réservent leurs créneaux sur l'application sport member, nous limitons le nombre d'archers à 6 par heure.

Bruno Richet, Président du Club.



Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à nous contacter au **06 62 37 16 88** Sur notre adresse mail arcclubaramon@gmail.com

WELCOM TO SUMMER VINTAGE

On vous donne des nouvelles de l'association
Notre association organise chaque année depuis 2017, une journée Vintage qui réunit de nombreux stands, visiteurs, véhicules, pin-up...
En 2020, elle n'a malheureusement pas eu lieu. Mais forte de l'espérance de jours meilleurs, l'équipe s'est remise au travail et vous organise pour le 13 juin 2021, une édition tournée sur le cinéma.
Nous vous proposerons aussi pour le reste de l'année d'autres évènements afin de recréer du lien qui nous manque tant aujourd'hui !
On a retenu plusieurs idées que l'on peut vous dévoiler aujourd'hui : une journée guinguette, un festival de la bière, un cinéma en plein air et pour finir l'année un marché de Noël.

Pour réaliser tout ça, on a besoin de vous !
Bénévoles, adhérents, vous êtes tous les bienvenus !

WELCOME TO Summer VINTAGE ASSOCIATION

N'hésitez pas à prendre contact avec le Président Philippe Linon **06.33.12.01.66** ou par mail contactsummervintage@gmail.com

RUGBY CLUB LES ANGLES

Ce vendredi 12 février 2021, Aramon a officialisé une convention de partenariat avec le RUGBY CLUB ANGLES GARD RHODANIEN.

Le RCAGR initiera les enfants des écoles primaires au collège aux valeurs de l'ovalie sur notre commune, Jean-Marie Rosier et son conseil municipal remercient Alain Sanciaume, Président du RCAGR, pour ce partenariat, avec à la clé un joli essai validé et transformé.



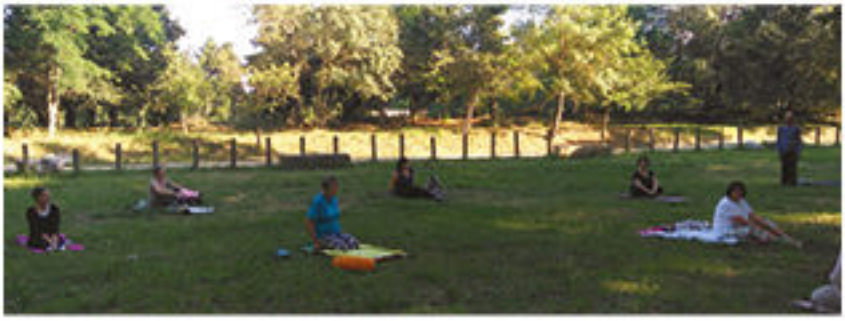
YOGA POUR TOUS ARAMON

Yoga Pour Tous Aramon a adapté son fonctionnement pendant cette période qui nous impose beaucoup de restrictions.
La pratique collective n'étant pas possible, notre professeure, Véronique Haurie, a élaboré des séances guidées avec un fichier audio et un support visuel qu'elle fait parvenir régulièrement aux adhérent.e.s de Yoga Pour Tous par Internet.
Cela a permis aux personnes qui le souhaitent de mettre en place, développer et approfondir une pratique individuelle du Yoga à la maison, ce qui est particulièrement bénéfique pour rester stable physiquement et mentalement.

Voici ce que nous dit Véronique Haurie : « *La pratique régulière du yoga permet une bonne circulation énergétique, le mouvement fluide en lien avec le développement du souffle améliorent le bien-être du corps et de l'esprit, favorisent la relaxation profonde et le relâchement des tensions. Le yoga est une pratique holistique qui a une action sur les différents systèmes du corps : articulaire, nerveux, digestif, cardio-vasculaire, mais aussi sur le système immunitaire comme en témoignent de nombreuses études scientifiques. Il nous invite à calmer l'esprit et à écouter le corps, pour entendre de mieux en mieux la vie qui nourrit et anime ce corps et ainsi, acquérir de plus en plus la capacité à protéger, renforcer, régénérer et surtout respecter cette vie.* »

Dès que la situation sanitaire le permettra nous reprendrons les cours collectifs en commençant probablement par des cours en plein air comme nous l'avions fait après le premier confinement.

L'association diffusera l'information et les modalités pratiques de la reprise des cours collectifs dès que nous aurons les autorisations nécessaires.



LES AMIS DU CHÂTEAU D'ARAMON

Le samedi 3 avril, l'Association des Amis du Château d'Aramon organise sa traditionnelle chasse à l'œuf de Pâques, dans le Parc du Château, ouverte à tous les enfants accompagnés âgés de 0 à 10 ans.
La chasse se fera par groupes d'âge guidés par des bénévoles de l'association. Les parents et amis peuvent y assister.
A l'issue de la Chasse, les œufs sont répartis à parts égales entre tous les participants.

Inscription obligatoire au :
04 34 04 26 33 ou
04 66 57 02 45



CERCLE ARAMONAIS D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE

A l'origine, deux ou trois personnes, retraitées et intéressées par la généalogie se sont réunies à la Mairie dans le but de demander l'accès aux registres d'Etats civils anciennement appelé BMS (Baptême, Mariage, Sépulture). Dans l'année qui a suivi cette demande d'accès, ils créèrent le cercle de Généalogie.

Ce cercle fût publié au journal officiel le 16 Mars 1994. Le but premier de ce cercle fût de développer la connaissance de la généalogie en informant et en initiant à la recherche généalogique, en participant aux relevés systématiques des registres paroissiaux et des actes d'Etats – civils, contribuant ainsi à la protection du patrimoine culturel et à la recherche historique. La Généalogie comptait beaucoup de participants à l'époque. En 1998 et 2000, ce cercle de Généalogie a pu faire de grandes expositions. De nombreux membres du cercle ont grandement amélioré l'envergure de celui-ci qui s'est appelé par la suite « Le Cercle Aramonais d'Histoire et de Généalogie ».

> Ce cercle d'Histoire et de Généalogie est avant tout une association créée par des personnes passionnées d'Histoire et de Généalogie.

L'Histoire leur semblait intéressante et la Généalogie vitale. Les principales recherches consistent à trouver les ancêtres familiaux des personnes qui le souhaitent. Les personnes intéressées peuvent les consulter afin de découvrir leurs histoires ainsi que leurs ascendances. Ils parviennent à retrouver également des ancêtres nés à Aramon en recherchant dans les registres les ascendances.

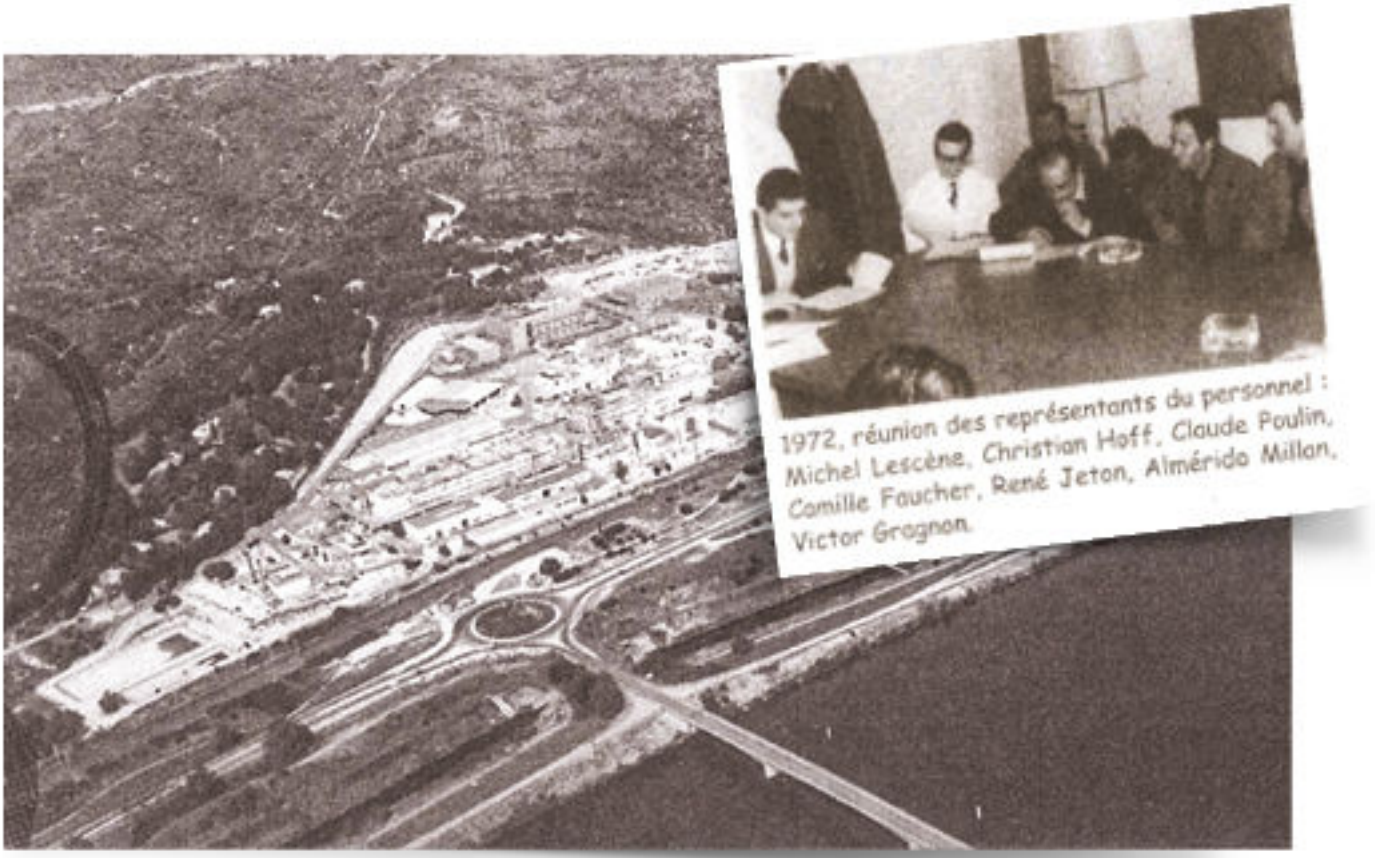
Actuellement, le Cercle Aramonais d'Histoire et de Généalogie travaille sur deux grands projets, de livres. Un premier portera sur les poilus d'Aramon : soldats Aramonais morts pendant la Première Guerre Mondiale et le deuxième sur tous les Maires d'Aramon depuis plus d'une révolution.

En espérant que ces projets soient un réel succès et que les Aramonais apprécient l'histoire de leur village.

Chers lectrices et lecteurs, si l'envie vous prend de vous inscrire et d'agrandir ce cercle aramonais vous pouvez vous renseignez auprès de Mme. Issartel par mail : christiane.issartel@hotmail.fr

espaceculturel SIMONE VEIL
Partager la culture à Aramon

Aramon au fil de l'histoire...

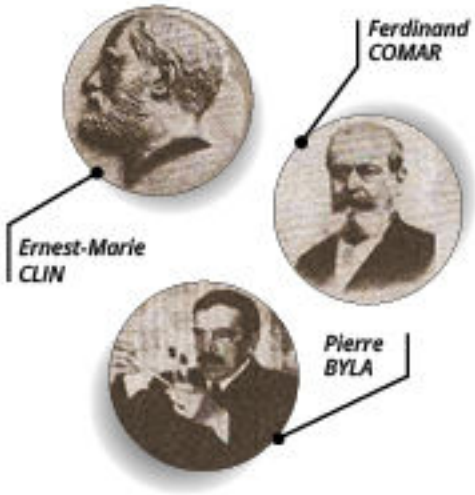


1972, réunion des représentants du personnel : Michel Lescène, Christian Hoff, Claude Poulin, Camille Faucher, René Jeton, Alméride Millan, Victor Grognon.

L'HISTOIRE DE SANOFI À ARAMON

Créé aux portes de l'occitanie et de la Provence, le site Sanofi spécialisé en production chimique et biotechnique est la quatrième entreprise par son importance dans le Gard.

Le site Sanofi, partenaire du 3e contrat de transition écologique est un apport vital pour la Région et Aramon en terme d'emplois dans un département au taux de chômage élevé (70 Aramonais recrutés en 2018, formation de jeunes, actions solidaires).



LES PIONNIERS EN ACTION

En 1867, un médecin français, le docteur Ernest-Marie CLIN, crée à Paris un laboratoire de recherche et de mise au point de spécialités pharmaceutiques.

Quelques années plus tard, un pharmacien français, Ferdinand COMAR, prend en main les destinées du laboratoire éponyme qui devient la société « COMAR et Cie - Laboratoire CLIN ». A la même époque, en 1880, le pharmacien Pierre BYLA fonde à Paris les laboratoires BYLA, pour la recherche et la fabrication de produits biologiques.

Dès le début du XXe siècle, le développement industriel et commercial de ces deus laboratoires est progressivement et solidement assuré sous l'impulsion de Messieurs Léon et Charles COMAR qui comptent parmi les pionniers de l'industrie pharmaceutique française. C'est ainsi que vers 1910 est crée en Amérique Latine et en Orient, un réseau d'agents connus sous le nom de « Groupe Comar », concept tout à fait original pour l'époque. En 1919 l'usine de Massy (Essonne) est bâtie.





FUSIONS

En 1950, les deux entreprises fusionnent sous le nom des établissements Clin Byla.

Ceux-ci s'associent en 1963 avec la société Sempa Chimie, créée en 1927, dont l'activité industrielle et commerciale est centrée sur des produits chimiques de base, à usage pharmaceutique.

C'est par une délibération datée du 20 septembre 1961 que la décision d'accepter l'implantation d'une usine SEMPA à Aramon, destinée à l'extraction des alcaloïdes pour les laboratoires pharmaceutiques est prise par le Conseil Municipal.

Un certain nombre de terrains ont déjà été acquis et d'autres sont soumis à la procédure d'expropriation pour la « réalisation d'un projet qui est d'une importance vitale pour la commune ».

La politique de l'époque prône la décentralisation et la mise en route du « Plan Grand Delta ». Aramon est retenu par Yves et Pierre COMAR pour ses atouts qui sont : de l'eau en abondance, une voie d'eau navigable, une voie ferrée, une voie routière et aussi de grands espaces permettant tous les développements ultérieurs, sans oublier un certain potentiel humain dans la région avec la proximité des facultés des sciences et d'écoles professionnelles en Provence et dans le Languedoc.

Grâce aux élus locaux, en particulier l'obstination de Monsieur Poudevigne, député du Gard, Monsieur Ramel, maire d'Aramon, l'usine ouvre le 1er Avril 1962, avec moins d'une quinzaine de personnes dont un certain nombre sont des rapatriés d'Algérie, le Ministère Public ayant demandé à Monsieur Kieffer propriétaire de l'usine Algéropia de regagner la métropole.

Il faudra attendre encore neuf années pour que le pont sur le Rhône promis lors de l'implantation de l'usine soit réalisé. Il fut inauguré le 20 février 1971, et bien que l'usine du départ ait été déjà notablement agrandie, cette nouvelle voie de communication donnera un coup de pouce puissant à toutes les implantations industrielles d'Aramon.

L'usine de départ, elle, après avoir successivement pris les noms de Clin-Byla, Clin-Midy, puis Sanofi et Sanofi-Synthélabo emploiera pas loin d'un millier de personnes. Il s'y ajoutera plusieurs ateliers pour la réalisation de la synthèse organique et des biotechnologies, avec le développement que vous connaissez aujourd'hui.

1962 - 1973 - UNE DECENNIE SOCIALE

Fin 1963, l'usine emploie 45 personnes. Michel Lescène, pharmacien, est nommé Directeur en septembre.

Selon Pierre Comar : « les dirigeants du Groupe avaient une politique sociale très forte. La première réaction a été de faire valoir l'utilité pour le personnel des comités, afin d'établir un dialogue. Pour les salariés de l'époque, il était nouveau de discuter des conditions de travail.

Rapidement la formation va s'inscrire dans une démarche de développement des compétences. Quelques années plus tard, un système de cours par correspondance est mis en place. Il sera complété par des cours en interne. Les premières personnes à bénéficier de cette formation sont : Jean Vincent Rosier, René Grimaud, Marcel Gilles, Norbert Chalan, Paul Picon et Manuel Oms. Ils se forment alors pour un CAP CAIC (Conducteur d'Appareils de l'Industrie Chimique) en collaboration avec le centre de formation d'Alès.

La municipalité remercie le Cercle d'Histoire et de Généalogie pour l'ensemble des recherches effectuées.
Au travers de cet article, nous avons souhaité honorer tous les salariés de SANOFI, d'hier et d'aujourd'hui, aramonais ou non, qui se sont succédés depuis tant d'années pour faire rayonner ce site, premier pourvoyeur d'emplois sur la commune.

DONNÉES SOCIALES

- **Directeurs d'établissement**
  1963 : Michel Lescène
  1972 : Gérard Philippe
- **Nombre de salariés**
  1963 : 45
  1972 : 130

- **1964 :**
  Premier Comité d'Hygiène et Sécurité (Secrétaire : Henri Garcia).
- **1964 :**
  Premier Comité d'Entreprise (Secrétaire : Alain Issartel).
- **1964 :**
  - Premier arbre de Noël le 24 décembre
  - Délégués syndicaux CFDT : Jean Dubois - CGC : Gérard Philippe
  - Horaire hebdomadaire de travail en 1963 : 45 H
- **1970 :**
  Premier travail en poste 3 x 8 dans l'atelier 5 du Bt. 08

Le journal de l'espace culturel

SIMONE VEIL

Partager la culture à Aramon

Les modalités (jours et inscriptions) seront détaillées prochainement sur le site de la mairie.

Ce programme est susceptible d'être modifié selon la situation sanitaire.

DU 02 AU 10 MARS	À l'occasion de la **journée des droits de la femme**, un fond thématique sur le sujet sera mis à l'honneur au sein de la médiathèque.
À PARTIR DU 11 MARS	Au mois de mars, la médiathèque s'associe au « **Printemps des poètes** ». Des ateliers et des animations seront proposés dès l'âge de 3 ans avec un affichage et une décoration sur le thème.
TOUT LE MOIS D'AVRIL	Le fond thématique **« Autour du jardin »** sera à son tour mis à l'honneur avec des animations et de la décoration..

www.segur-art.com

www.courage poete.com

REG'ART
MURS EN SCÈNE
13 -29 MARS

Photographies et poèmes pour célébrer le printemps et les poètes.

Aramon expose sur ses murs les photographies de Romain Segura.

Associée à des poèmes, les aramonais pourront ainsi découvrir au gré de leur déambulation dans le rues ses photographies associées à des poèmes. Invitation au voyage, à la rêverie, laissez-vous guider par l'artiste et les poètes.



SEGUR'ART



« Rendre à la poésie la liberté d'apparaître sous son vrai nom partout où il lui plaît, non seulement dans les arts, en dehors de la littérature, mais dans tous les domaines de la vie, dans la rencontre, dans la trouvaille comme dans la magie du hasard ou la magie amoureuse. »

Julien Gracq. Préface de Journal de l'analogiste, Suzanne Lilar Pléiade tome 2.

espaceculturel SIMONE VEIL partager la culture à Aramon

Le coin des lecteurs

IL Y A DU NOUVEAU SUR LES ÉTAGÈRES DE VOTRE MÉDIATHÈQUE !

La rentrée littéraire 2020 est en grande partie disponible, et le reste ne saurait tarder, nous mettons tout en œuvre en ce sens.
L'année 2021 commence à peine, et nous avons déjà en commande 45 nouveautés. Elles seront à votre disposition très prochainement pour le grand plaisir de tout un chacun.
Il y en a pour tous les publics, tous styles de lecture, d'écoute musicale et de visionnage de DVD.
Alors n'hésitez pas à venir nous rencontrer, nous sommes à votre disposition pour une visite, une découverte des fonds, un conseil...

Prix littéraires 2020

PRIX GONCOURT



L'ANOMALIE

Hervé Le Tellier

En juin 2021, un événement insensé bouleverse les vies de centaines d'hommes et de femmes, tous passagers d'un vol Paris-New York. Parmi eux : Blake, père de famille respectable et néanmoins tueur à gages ; Slimboy, pop star nigériane, las de vivre dans le mensonge ; Joanna, redoutable avocate rattrapée par ses failles ; ou encore Victor Miesel, écrivain confidentiel soudain devenu culte. Tous croyaient avoir une vie secrète. Nul n'imaginait à quel point c'était vrai. Roman virtuose où la logique rencontre le magique, L'anomalie explore cette part de nous-mêmes qui nous échappe.

PRIX MEDICIS ÉTRANGER



UN PROMENEUR SOLITAIRE DANS LA FOULE

Antonio Muñoz Molina

Muni d'un carnet, d'une paire de ciseaux et de son smartphone, Antonio Munoz Molina marche dans Paris, New York, Madrid, Lisbonne. Au fil de ses pérégrinations, des silhouettes surgissent tandis que d'autres s'esquivent et, soudain, au détour d'une ruelle, apparaissent Baudelaire, Edgar Allan Poe ou Fernando Pessoa. Les pages s'écoulent au rythme de la vie, tel un immense collage de tout ce que le promeneur voit et entend : affiches, prospectus, bruits omniprésents des conversations, vacarme de la rue. Animé par la tentation de tout écrire - ce qu'il a vécu, écouté, rêvé, souffert, aimé ou lu -, Antonio Munoz Molina laisse courir la mine de son crayon et, sublimant les rebuts de notre civilisation avide et destructrice, compose «le grand poème de ce siècle». D'une voix profondément ancrée dans le moment présent, cet éloge érudit de la flânerie nous invite à regarder et à écouter d'une autre façon, et à célébrer la variété du monde.



PRIX RENAUDOT

HISTOIRE DU FILS

Marie-Hélène Lafon

Le fils, c'est André. La mère, c'est Gabrielle. Le père est inconnu. André est élevé par Hélène, la soeur de Gabrielle, et son mari. Il grandit au milieu de ses cousines. Chaque été, il retrouve Gabrielle qui vient passer ses vacances en famille. Entre Figeac, dans le Lot, Chanterelle ou Aurillac, dans le Cantal, et Paris, Histoire du fils sonde le coeur d'une famille, ses bonheurs ordinaires et ses vertiges les plus profonds, ceux qui creusent des galeries dans les vies, sous les silences.

PRIX DES LIBRAIRES



ÂME BRISÉE

Akira Mizubayashi

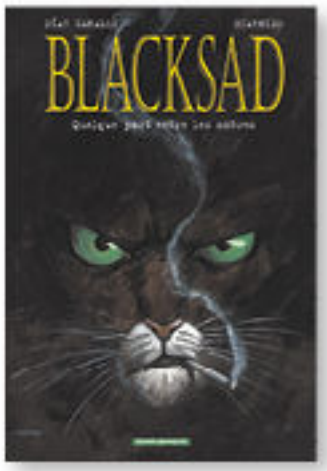
Tokyo, 1938. Quatre musiciens amateurs passionnés de musique classique occidentale se réunissent régulièrement au Centre culturel pour répéter. Autour du Japonais Yu, professeur d'anglais, trois étudiants chinois, Yanfen, Cheng et Kang, restés au Japon, malgré la guerre dans laquelle la politique expansionniste de l'Empire est en train de plonger l'Asie. Un jour, la répétition est brutalement interrompue par l'irruption de soldats. Le violon de Yu est brisé par un militaire, le quatuor sino-japonais est embarqué, soupçonné de comploter contre le pays. Dissimulé dans une armoire, Rei, le fils de Yu, onze ans, a assisté à la scène. Il ne reverra jamais plus son père... L'enfant échappe à la violence des militaires grâce au lieutenant Kurokami qui, loin de le dénoncer lorsqu'il le découvre dans sa cachette, lui confie le violon détruit. Cet événement constitue pour Rei la blessure première qui marquera toute sa vie...

LIVRES DOCUMENTAIRES

Ecologie, Activités manuelles, Développement personnel et familial, Art, Philosophie, Politique, Economie, Tourisme, Histoire.
De nombreux CD et DVD sont également disponibles...

DU NOUVEAU SUR NOS ÉTAGERES...

Bande dessinée



BLACKSAD

Juan Diaz Canales - Juanjo Guarnido

« Parfois, quand j'entre dans mon bureau, j'ai l'impression de marcher dans les ruines d'une ancienne civilisation. Non à cause du désordre qui règne, mais parce que certainement cela ressemble aux vestiges de l'être civilisé que je fus jadis. »



LE CHANT DU MONDE

Jacques Fernandez - Jean Giono

Antonio, dit «Bouche d'or», est un homme du fleuve. Mais lorsque Matelot, le vieux bûcheron, vient lui demander de l'aide pour retrouver son fils disparu, il n'hésite pas à emprunter avec lui un chemin plus périlleux qu'il n'y paraît. Les deux hommes se dirigent vers le Haut Pays, territoire du terrible Maudru, chef des bouviers qui règne en maître sur les hommes et les bêtes... Un récit d'aventure mythique où la langue de Giono se mêle aux aquarelles de Jacques Ferrandez pour chanter une nature vivante et sensuelle. Quête, enlèvement, bataille et vengeance : un récit d'aventure aux accents légendaires, un western provençal le long de la Durance.



LA HORDE DU CONTREVENT

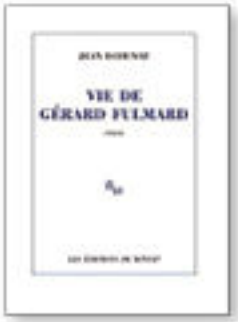
Eric Henninot - Alain Damasio

« Personne ne vous dira dans la Horde qu'il aime le vent. Personne ne vous dira le contraire non plus. J'adorais pourtant cette sensation d'homme debout, de lame de chair encore droite sur ce monde horizontalisé. Ce rêve têtu, de la plus haute crétinerie, cette chimère d'atteindre un jour l'Extrême-Amont. La fin de la terre... le début de quoi ?» Après une formation impitoyable, et alors qu'ils étaient encore enfants, ils ont quitté Aberlaas, la cité des confins. Leur mission : marcher d'ouest en est jusqu'à atteindre l'Extrême-Amont, source mythique du vent qui balaye leur monde jour et nuit, sans trêve ni répit. Ils sont la 34e Horde du Contrevent. Golgoth ouvre la marche ; derrière lui, Sov, le scribe, sur les épaules duquel l'avenir de la Horde tout entière va bientôt reposer..

Roman adulte

VIE DE GÉRARD FULMARD

Jean Echenoz



La carrière de Gérard Fulmard n'a pas assez retenu l'attention du public. Peut-être était-il temps qu'on en dresse les grandes lignes. Après des expériences diverses et peu couronnées de succès, Fulmard s'est retrouvé enrôlé au titre d'homme de main dans un parti politique mineur où s'aiguisent, comme partout, les complots et les passions. Autant dire qu'il a mis les pieds dans un drame. Et croire, comme il l'a fait, qu'il est tombé là par hasard, c'est oublier que le hasard est souvent l'ignorance des causes.

Livre audio



CHANSON DOUCE

Leïla Slimani

Lorsque Myriam, mère de deux jeunes enfants, décide malgré les réticences de son mari de reprendre son activité au sein d'un cabinet d'avocats, le couple se met à la recherche d'une nounou. Après un casting sévère, ils engagent Louise, qui conquiert très vite l'affection des enfants et occupe progressivement une place centrale dans le foyer. Peu à peu le piège de la dépendance mutuelle va se refermer, jusqu'au drame. A travers la description précise du jeune couple et celle du personnage fascinant et mystérieux de la nounou, c'est notre époque qui se révèle, avec sa conception de l'amour et de l'éducation, des rapports de domination et d'argent, des préjugés de classe ou de culture. Le style sec et tranchant de Leïla Slimani, où percent des éclats de poésie ténébreuse, instaure dès les premières pages un suspense envoûtant.



Documentaire ados

C'EST QUOI, LES FAKE NEWS ?

Sandra Laboucarie - Jacques Azam

C'est quoi, les fake news ? Par qui sont-elles lancées ? Comment se propagent-elles ? Comment démêler le vrai du faux dans un texte ? Une photo montre-t-elle des faits ou un point de vue ? Comment vérifier une image ? A quoi ça sert de s'informer ? C'est quoi le métier de journaliste ?... Des réponses en BD à toutes ces questions et à bien d'autres pour éduquer les enfants à l'information et leur donner les moyens de s'interroger sur la véracité ce qu'on leur dit ou montre. Un livre pour cultiver son esprit critique, ne pas se laisser manipuler et devenir un citoyen averti.

Les coups de coeur

de Vicky

LA COULEUR DES SENTIMENTS

Kathryn Stockett

Chez les Blancs de Jackson, Mississippi, ce sont les Noires qui font le ménage, la cuisine, et qui s'occupent des enfants. On est en 1962, les lois raciales font autorité. En quarante ans de service, Aibileen a appris à tenir sa langue. L'insolente Minny, sa meilleure amie, vient tout juste de se faire renvoyer. Si les choses s'enveniment, elle devra chercher du travail dans une autre ville. Peut-être même s'exiler dans un autre Etat, comme Constantine, qu'on n'a plus revue ici depuis que, pour des raisons inavouables, les Phelan l'ont congédiée. Mais Skeeter, la fille des Phelan, n'est pas comme les autres. De retour à Jackson au terme de ses études, elle s'acharne à découvrir pourquoi Constantine, qui l'a élevée avec amour pendant vingt-deux ans, est partie sans même lui laisser un mot. La jeune bourgeoise blanche et les deux bonnes noires, poussées par une sourde envie de changer les choses malgré la peur, vont unir leurs destins, et en grand secret écrire une histoire bouleversante.



Des lecteurs CD sont mis à disposition des usagers au besoin

d'Isabelle

ET QUE NE DURENT QUE LES MOMENTS DOUX

Virginie Grimaldi



L'une vient de donner naissance à une petite fille arrivée trop tôt. Elle est minuscule, pourtant elle prend déjà tellement de place. L'autre vient de voir ses grands enfants quitter le nid. Son fils laisse un vide immense, mais aussi son chien farfelu. L'une doit apprendre à être mère à temps plein, l'autre doit apprendre à être mère à la retraite. C'est l'histoire universelle de ces moments qui font basculer la vie, de ces vagues d'émotions qui balaient tout sur leur passage, et de ces rencontres indélébiles qui changent un destin. Avec une infinie justesse et beaucoup d'humour, Virginie Grimaldi déroule le fil de leur existence et nous invite à partager leurs joies et leurs angoisses, mais aussi les souvenirs, les rêves et les espoirs. « La romancière capte mieux que personne les sentiments, les peurs, les espoirs et l'expérience de chacun, qu'elle retranscrit avec élégance et tendresse dans ses livres ». Adèle Bréau, Elle.fr Grâce au succès de ses romans, merveilles d'humanité, Virginie Grimaldi est la romancière française la plus lue de France en 2019 (Palmarès Le Figaro : GFK).



de Dominique

HISTOIRES DE LA NUIT

Laurent Mauvignier

Il ne reste presque plus rien à La Bassée : un bourg et quelques hameaux, dont celui qu'occupent Bergogne, sa femme Marion et leur fille Ida, ainsi qu'une voisine, Christine, une artiste installée ici depuis des années. On s'active, on se prépare pour l'anniversaire de Marion, dont on va fêter les quarante ans. Mais alors que la fête se profile, des inconnus rôdent autour du hameau.

Nos commerçants



CRUDI'VERT

Installé depuis 1993 dans le centre d'Aramon, Crudi'Vert vous accueille les bras ouverts du Lundi au Dimanche Matin de 7h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h00. Ils vous attendent avec impatience en cette période particulière et difficile. Crudi'Vert met à votre disposition de nombreux fruits et légumes, un grand choix de condiments, des boissons sans alcool, mais aussi des légumes. Ils proposent également des paniers de légumes.

N'hésitez surtout pas à commander par téléphone et vous pourrez ensuite aller chercher votre marchandise directement en magasin ! Crudi'vert dispose du système Drive. Les Aramonais fidèles à Crudi'vert sont également remerciés.



PÂTISSERIE D'AUTREFOIS



Pâtissier de métier et artisan depuis plus de 16 ans, M Fiore, originaire de Martigues, vous accueille dans sa « Pâtisserie d'Autrefois » où ses viennoiseries et ses délicieuses baguettes n'attendent que vous.
Attaché à la notion même de l'artisanat, la quasi-totalité des produits proposés sont élaborés sur place. Conscient de la chance qu'il a eu de rester ouvert face à la situation particulière à laquelle tout commerçant est confronté, il tient à remercier sa fidèle clientèle qui le suit depuis des dizaines d'années. Si vous désirez déguster ses appétissantes confiseries, vous les retrouverez au 45 avenue de la Libération. M. Fiore est ouvert le Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi et Dimanche de 6h30 à 12h30 et 16h00 à 19h00. (En dehors des périodes de couvre-feu ou confinement).



AUX SAVEURS DU SUD DE L'ITALIE...

Cette épicerie fine, tenue par Ana et Carmelo, est située sur le Boulevard Gambetta. Elle vous proposent des produits frais et 100 % italiens provenant de la région de Calabre en Italie. On y retrouve notamment de la charcuterie, des « pasta » et beaucoup d'autres produits qui seront combler vos papilles. Vous pourrez retrouver leur bonne humeur, du Lundi au Samedi de 9h00 à 12h30 et 15h30 à 18h00.

TRAITEUR PARADIS



Traiteurs depuis plus de 20 ans dans notre commune d'Aramon, Laurence et Frédéric PARADIS vous accueillent dans la joie et la bonne humeur. Ils sont heureux de servir leurs plats préparés avec tendresse et tous, faits maison !

Ils remercient leur fidèle clientèle qui contribue ainsi, depuis tant d'années, à faire vivre le commerce local.

L'activité continue malgré le contexte. Le traiteur Paradis propose ses services, en magasin, par une livraison des repas pour les personnes âgées ainsi que dans le cadre de l'organisation de différents évènements comme les mariages, réceptions et toutes autres festivités.

Vous pourrez les retrouverez du Mardi au Vendredi de 8h00 à 12h30 et 15h30 à 17h30 et le Samedi de 8h00 à 12h30.

Zoom sur

Son sourire et sa bonne humeur vous accueillent



Jeune maman, Laurène COTTIN est présente depuis 12 années au sein de la Mairie d'Aramon. Arrivée en 2008, elle y a débuté avec un contrat d'apprentissage pour un BTS Assistante Manager. Depuis elle a pu évoluer et est devenue un membre important du service à la population.

Les fonctions de Laurène consistent à s'occuper de l'accueil physique et téléphonique des Aramonais. Elle est également en charge de la délivrance des cartes d'identité et des passeports et peut être amenée à intervenir sur les actes d'état-civil.

Disponible et à l'écoute, elle sera ravie de vous accompagner dans toutes vos démarches.

> Vous pourrez la retrouverez du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 à l'accueil de la Mairie.



INTERVIEW

En Janvier 2021, le service communication a accueilli une stagiaire, Romane Requena, étudiante en 2e année de LÉA (Langue étrangère appliquée). Après une première phase d'observation du travail de notre agent, Philippe MARTINEZ, Romane a été chargée de différentes tâches : Interviews de commerçants ainsi que du cercle d'histoire et de généalogie d'Aramon que vous pouvez retrouver dans ce Tambourin, finalisation du listing des commerçants pour les nouveaux panneaux informatifs, publications sur nos réseaux, distribution de tracs dans nos commerces pour la campagne de vaccination.
Romane dont c'était la 1ère expérience « professionnelle », nous a fait part de l'intérêt de cette mission, elle nous dit en avoir tiré un grand enrichissement personnel, et tire elle même la conclusion du développement de son autonomie.
En 3e année de licence, si le contexte sanitaire le permet, Romane partira pour un stage d'une année à l'étranger. Nous lui souhaitons « Bonne Chance » pour cette nouvelle expérience.

Serge Gramond, délégué à la communication.

DÉPARTS À LA RETRAITE

En marge de la cérémonie des vœux aux agents de la collectivité, il est de coutume de rendre hommage aux fonctionnaires qui quittent ou s'apprêtent à quitter la collectivité pour profiter d'une retraite méritée.

Malheureusement, en raison du contexte sanitaire, nous n'avons pas pu nous réunir cette année pour la cérémonie des vœux. C'est pourquoi, je saisis l'occasion de saluer quatre agents, et non des moindres, qui, selon la formule consacrée, ont fait valoir leurs droits à la retraite.

Il s'agit de Brigitte BRUNET, Marie-Hélène TOMEI, Robert CHAIX et Vincent LAMOUROUX.

Je vous remercie, en mon nom personnel et en celui du conseil, pour ces plus de 35 ans au service de nos concitoyens.

Jean-Marie ROSIER.

Carnet du tambourin

Afin de paraître dans cette rubrique n'oubliez pas de remplir et nous renvoyer l'autorisation de diffusion qui vous a été fourni.



Noah LACROIX
né le 31 décembre 2020
Fils de Lydie MESREUSE
et Jean-Charles LACROIX

Je vous présente
Milan JEAN
né le 5 février 2021
Fils de Naïma BENMOKRANE
et Sullivan JEAN

ERRATUM AU N°121

MUSELET MAXIMILIEN,
né le 09 août 2020
Fils de Yann MUSELET
et Cécile MUSELET



Il nous ont quitté...



CHARLES GELLET

Bientôt une année que nous n'avons pas eu le plaisir de nous rencontrer sous différentes formes, lotos, gouters, repas, sorties, les anniversaires, les principales fêtes, nous sommes toujours présents à penser à tous les bons moments passés ensemble. Ils reviendront et nous serons là comme par le passé à vous accueillir, enfin nous l'espérons fermement.
C'est avec beaucoup de tristesse que nous venons d'apprendre le décès de notre pilier et Président d'Honneur Charles GELLET. Il a participé à la création du club en 1976, inlassablement a œuvré pour son bon fonctionnement et son développement, extrêmement dévoué. En 2002 à partir de cette date ayant pris un peu de recul il a été d'un très bon conseil toujours là pour aider. Nous ne pouvons pas parler de Charles sans y associer Yvonne, toujours présents dans toutes les manifestations aussi bien associatives que du village.
Pour eux le mot bénévolat était un état de fait avec lequel ils en avaient fait un devoir, mais aussi une histoire d'amour avec Aramon.
La Présidente du Club des Aînés Clarisse, le Bureau, le Conseil d'Administration ainsi que les adhérents, présentent à leurs enfants, petits-enfants et familles, leurs très sincères condoléances.

Jean Marie Rosier, maire d'Aramon, ainsi que les élus partagent l'émotion de sa disparition et se joignent à sa famille dans l'affliction.

Une pensée pour...



MARIE THÉRÈSE ESPARRE

Nous avons une pensée émue pour Marie-Thérèse ESPARRE qui nous a quittés le 20 janvier 2020.

Nous gardons le souvenir d'une femme remarquable et généreuse à l'image de son engagement total auprès des autres. Marie-Thérèse ESPARRE a été adjointe au maire, déléguée aux Affaires Sociales durant 12 ans et co-fondatrice du CCAS de notre commune tel que nous le connaissons aujourd'hui. Dans son rôle d'écoute et de soutien, elle était toujours présente et disponible auprès de celles et ceux qui en avaient besoin. Marie-Thérèse ESPARRE reste chère dans nos mémoires et dans nos cœurs telle qu'elle a été : une femme aux grandes qualités d'humanité et de gentillesse.

Merci pour tout Marie-Thérèse, nous ne t'oublions pas.

FABIEN ROUX



Cher Fabien,

Cela fait déjà un an que tu nous as quitté à l'âge de 36 ans, victime d'un AVC. Tu étais jeune, bien trop jeune pour partir et laisser Eliane et Yvon, tes parents, nos amis, nos anciens boulangers du boulevard Gambetta. On te revoie dans la boutique avec ton air toujours espiègle.

A ce drame, c'est ajouté l'injustice de n'avoir pas pu te rendre hommage comme nous l'aurions souhaité à cause de la COVID. Heureusement, nous avons pu te célébrer le 28 juin 2020, sur les lieux mêmes de ton accident vasculaire, au quartier des Agasses, lieux que tu affectionnais, où tu t'adonnais avec passion à tes activités équestres.

En ce triste anniversaire, nous avons une pensée émue pour toi Fabien, ainsi que pour ta famille.

Adessias.

Tribune libre

ARAMON PASSIONNÉMENT

Bonjour à toutes et tous.

Face à la troisième vague de l'épidémie, et malgré les contraintes et difficultés liées à la pandémie, les élues et élus de la majorité continuent de travailler au devenir d'Aramon.

Notre programme, fil directeur de notre action commence à se mettre en place.

La préfecture n'a pour l'instant pas donné suite à notre proposition de mise à disposition de la salle Eugène Lacroix pour la vaccination mais nous continuons à défendre cette possibilité.

Par contre, nous allons ouvrir l'accès à la salle de la mairie aux travailleurs en extérieur afin qu'ils puissent bénéficier d'un lieu chauffé où se restaurer pendant leur pause déjeuner et ce, dans le respect des normes sanitaires.

Nous ajustons en temps et heures les protocoles sanitaires pour l'accueil des enfants.

La médiathèque, lieu essentiel de la Culture a recouvré un fonctionnement pérenne, et met à la disposition des Aramonais un large éventail d'ouvrages.La Culture au service de tous est un engagement fort de notre municipalité.

Ainsi, nous avons le plaisir de vous annoncer qu'Aramon a été choisi pour accueillir le spectacle itinérant du Festival In, d'Avignon, le 17 juillet. Accueil qui se fera bien entendu selon le strict protocole sanitaire en vigueur à cette date.

Nous préparons demain. Aramon est éligible au programme Petites villes de demain (Voir article dans ce Tambourin) ce qui va amplifier nos possibilités de dérouler notre propre programme.

Puissent venir des temps meilleurs où à nouveau nous pourrons nous rencontrer, retrouver des plaisirs simples : s'asseoir à la terrasse d'un café, pousser la porte d'un restaurant, participer aux fêtes traditionnelles, reprendre le chemin de nos associations, sel de notre vie sociale.

En vue de ce temps recouvré, nous mettons en place un programme de festivités : manifestations coutumières : fête du village en mai, fête de la musique, fête du 14 juillet, dimanche du planet, nocturnes, expositions à l'Espace Culturel Simone Veil, concerts de rue en collaboration avec les restaurants.

Dès septembre-octobre, nous offrirons un pass d'une valeur de cinquante euros aux jeunes de moins de dix-huit ans. Ce pass leur donnera accès à toutes les associations aramonaises.

Enfin, le Budget participatif mis en place en janvier 2021 vous permet d'agir sur votre environnement, votre quartier ! Emparez-vous de cette possibilité, élaborez des projets avec vos voisins qui, inclus dans ce budget participatif pourront être réalisés dans l'année ! Prochainement nous mettrons en place une plateforme participative numérique.

Formulaire et règlement sont à votre disposition dans ce Tambourin et sur le Site de la mairie.

Nous nous associons au bonheur de Naïma Benmokrane (élue, déléguée aux commerces et artisanats) et de sa famille pour saluer la venue au monde de Milan.

L'équipe de la majorité municipale : Aramon Passionnément.

UNE AUTRE VOIX POUR ARAMON

Très heureux de vous retrouver pour ce premier numéro d'une nouvelle année que chacune et chacun d'entre vous souhaitait placer sous le signe du renouveau et de l'espoir. Un espoir fondé sur les arrivées très médiatisées du vaccin destiné à mettre fin à une paralysie générale d'un monde qui s'est brutalement arrêté de tourner depuis plus d'une année.

Pour en revenir à notre village chacun aura pu constater que les animations de Noël avaient été supprimées, que les Vœux du Maire n'avaient pas eu lieu et que la presque totalité des activités associatives sont restées dans l'attente d'une improbable réouverture avant le printemps.

Revenons sur quelques délibérations du début d'année :

•Commissions municipales : Nous avons adopté à l'unanimité l'intégration de personnes de la société civile (2 personnes/commission proposées par la majorité, 1 personne par l'opposition). Bienvenue ! A noter à ce sujet que notre demande écrite de création d'une commission Urbanisme/Travaux est restée à ce jour lettre morte.

•Collaborateur de Cabinet : Nous avons appris la création d'un poste à temps non complet de Collaborateur de Cabinet avec une entrée en fonction au 01 janvier 2021 pour «assurer les missions de conseil de l'exécutif, d'élaboration et de préparation des décisions de l'autorité territoriale». La création d'un tel poste ne nous paraissant pas nécéssaire pour une commune de notre taille, nous nous sommes donc abstenus sur ce point.

•Navette vers centres de vaccination : Nous avons proposé, lors de la cellule de crise du 18 janvier, de mettre en place un système de navette permettant aux personnes souhaitant se rendre dans un centre de vaccination mais ne disposant pas de moyens de locomotion d'utiliser le mini bus de la communauté de communes pour s'y rendre et de recenser les noms des personnes qui auraient besoin de ce service. Notre proposition a été rejetée. Bonne nouvelle la région s'est saisie du problème et propose un service de ce type.

•Aide aux commerçants : Nous avons proposé de mettre en place un soutien financier au bénéfice de ceux qui ont été empêchés d'exploiter leur commerce pendant la période du second confinement. Cette proposition n'a pas été retenue mais un effort a été consenti : M. le Maire a proposé qu'un groupe de travail soit formé d'ici là pour étudier le cas des artisans et commerçants.

•Budget participatif : Le projet a été largement présenté dans la précédente édition du Tambourin et même si la mise en œuvre ne nous semble pas très attractive nous avons voté unanimement le règlement proposé. En effet dans notre programme nous disions « vouloir mettre les habitants au cœur des projets de la commune ». Nous aurions souhaité aller beaucoup plus loin dans l'implication des aramonais mais la mise en place de ce budget participatif (100 000€/an) est un premier pas.

Celles et ceux qui ont pris connaissance du sujet ont pu voir qu'il ne suffit pas d'avoir des idées mais qu'il faut présenter un projet dans sa globalité. Nous espérons les idées nombreuses et nous nous tenons prêts à apporter notre soutien aux personnes porteuses d'idées mais qui ne veulent ou ne peuvent pas prendre le temps de construire un projet. Nous proposons également d'accompagner les personnes qui souhaitent créer des comités de quartier pour débattre d'une problématique et construire un projet à soumettre au comité de pilotage du Budget Participatif. Vous pouvez nous joindre sur notre Facebook : Une autre voix pour Aramon.

Bloc-notes

NUMÉROS UTILES

- Urgences 112
- Pompiers 18
- Samu 15
- Centre antipoison 04 91 75 25 25
- Urgences dentaires 04 66 23 66 30
- Guêpes & Frelons 04 30 38 10 74
- Police secours 17
- Police 04 66 57 38 01
  municipale 06 07 82 95 00
- Police 04 66 03 19 34
  intercommunale 06 37 65 44 27
- Gendarmerie 04 66 57 03 53
- Mairie 04 66 57 38 00
- Paroisse Catholique 04 66 57 01 73
- Trésor Public 04 66 57 00 34
- Préfecture 0 820 091 172
- Conciliateur de justice 04 66 57 38 00
- Office du Tourisme du Pont du Gard
  Aramon 04 66 37 95 05
  Remoulins 04 66 37 22 34
- ENEDIS (Dépannage Raccordement) 09 726 750 30
- GRDF - Dépannage - urgence 0 800 47 33 33
  Raccordement :
  serviceclient-sudouest@grdf.fr 09 69 36 35 34
- SAUR - Eau et assainissement - Villeneuve les Avignon
  Dépannage 04 30 62 10 08
  Service client 04 30 62 10 00
- ORANGE - Dépannage Commercial 3900
- SMICTOM - Ramassage poubelles 0 800 82 10 10
  Encombrants 04 32 62 85 11
- SPANC - CC PONT DU GARD
  Assainissement autonome (individuel) 04 66 37 67 73

MÉDECINS

- Médecin de garde 15
- Dr. Loubet M. 04 66 57 41 71
- Dr. Loubet B. 04 66 57 02 81
- Dr. Gaujard 04 66 57 47 40
- Dr Faille 04 66 57 31 75

POUR VOS RENDEZ-VOUS, PENSEZ À
www.doctolib.fr
Doctolib

PHARMACIE

- Pharmacie de garde 32 37
- Pharmacie de la Gare 04 66 57 06 03
- Pharmacie du Planet 04 66 63 29 86

INFIRMIÈRES

- Caroline Rossi
  Delphine Condette 04 66 03 06 67
- Marie-France Labalme 06 08 36 57 02
- Audrey Cavalli-Roland 06 64 78 78 41
- Sandrine Labelle 06 15 03 33 45
- Sylvie Mercier 06 81 88 87 26
- Rachel Lantenois 06 11 18 52 92
- Virginie Passat-Garcia 06 22 74 19 39
- Myriam Pronesti 06 29 86 90 74
- Stéphanie Guarinos 06 76 61 48 64

Vous êtes commerçant, artisan ou profession libérale sur Aramon ?
Profitez d'un espace publicitaire gratuit en envoyant votre encart prêt à paraître accompagné de votre numéro de SIRET à **communication@aramon.fr**



Caty Doux

Les massages, véritables moment de détente, dénouent les tensions du corps, réduisent le stress, la fatigue.

Grâce au coaching, je vous accompagne à développer l'estime de soi, la confiance en soi ; à faire face à des difficultés qui donnent l'impression de ne plus avancer, à avoir un autre regard sur des situations bloquantes, à produire vos propres solutions.

Je reçois en cabinet et interviens en entreprise.

2 Bd Mirabeau 30390 Aramon
06 46 74 22 13
www.catydoux.com
catydoux.coach

Boutique Gaëlle
Prêt à porter



Prêt à porter et accessoires pour toutes les femmes du 36 au 56

Un large choix avec des nouveautés tous les mois







4, rue d'Avignon - 30390 Aramon
06 42 11 41 07